

ports. New-London est à peu près l'un des meilleurs, ainsi que Cascumpec, où l'on a dépensé beaucoup d'argent. Mais ces \$1,000 ne feront aucun bien au port de New-London. J'avoue que j'aimerais mieux placer cet argent dans l'industrie des abattoirs.

Une VOIX : Retranchez-le.

M. WELSH : Oui, je vous le dis franchement, retranchez ce crédit, ou bien exécutez les travaux comme ils doivent l'être. Si seulement le gouvernement veut se guider sur ce rapport de son ingénieur, qui est un rapport digne de foi—et fait honneur au gouvernement qu'il ait un homme capable de faire un rapport aussi clair—cela fera plus d'honneur au gouvernement, s'il voit à ce que le rapport soit suivi. Voilà à peu près tout ce que je voulais dire. J'aimerais à en dire bien davantage, mais je ne crois pas que cela pût faire aucun bien. Je serais très heureux que l'on fit quelque chose pour ce port. Je n'attends pas grand-chose du ministre des travaux publics. Il n'y a pas de camaraderie entre lui et moi, mais s'il suit les recommandations de son ingénieur, je lui ferai très facilement grâce.

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette somme est insérée dans le budget pour faire réparer le quai. Le rapport que l'honorable député a lu est très exact en ce qui concerne le montant de \$3,500, mais mes collègues n'ont pas mis ce montant à ma disposition, et par conséquent, je ne puis demander au comité de le voter ; c'est pour cela qu'il n'est pas inséré dans le budget. L'honorable député a dit que les \$1,000 inscrites dans le budget ne sont pas nécessaires.

M. LAURIER : Ne suffisent point.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député a fait allusion à ses relations avec moi. Ce n'est pas moi qui les ai rendues ce qu'elles sont. Il dit qu'il se propose de me pardonner, et ainsi de suite. Pour ma part, il y a longtemps que je lui ai pardonné.

M. WELSH : Je n'ai rien à me faire pardonner. C'est tout le contraire. L'honorable ministre m'a trompé. Il a manqué à sa parole à mon égard.

Quelques VOIX : A l'ordre !

M. WELSH : On peut le voir dans le compte-rendu des débats, et l'honorable ministre ne le nie pas. Je suis sérieux au sujet de cette question. Sur ces \$1,000, combien va-t-on dépenser pour ce brise-lames ? On va donner environ \$500 à des charlatans politiques, à de vieilles momies comme il y en a dans son ministère. Pourquoi l'honorable ministre n'a-t-il pas pu avoir les \$3,500 que son ingénieur dit être nécessaires pour les travaux ? Pourquoi a-t-il mis un crédit de \$1,000 ? Ça ne vaut rien, c'est inutile. Si cette somme est dépensée, elle ira dans le gousset de certains écumiers, des momies politiques l'accapareront pour surveillance, voyages, et ainsi de suite. L'honorable ministre ferait aussi bien de retrancher ces \$1,000 du budget.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je propose que cet item de \$1,000 soit retranché.

M. LAURIER : Je prétends qu'il y a de la force dans la prétention de mon honorable ami, et que cette motion n'est pas justifiable. L'explication donnée par le gouvernement est des plus puérides. Un officier du gouvernement est chargé de s'assu-

M. WELSH.

rer des dépenses que nécessitent certains travaux, fait rapport qu'ils coûteront \$3,500, et en réponse à ce rapport, on met un crédit de \$1,000 dans le budget. Pourquoi cela ? Parce que, dit l'honorable ministre, ses collègues n'ont pas mis le montant à sa disposition. Si le pays était à court d'argent, je comprendrais cette explication ; mais lorsque les surplus sont aussi considérables qu'ils le sont aujourd'hui, pourquoi les collègues de l'honorable ministre n'ont-ils pas voulu mettre à sa disposition le montant qu'il faut, d'après le rapport de l'ingénieur, pour exécuter les travaux ? On a fait observer depuis quelque temps dans cette chambre et dans les comités de la chambre, que les partisans du gouvernement peuvent seuls obtenir justice, qu'aucun comté représenté ici par un membre de l'opposition ne peut espérer d'obtenir justice, et que seuls, les comtés dont les représentants sont prêts à appuyer en toute occasion le gouvernement obtiennent, pour ne pas dire des faveurs, cette justice à laquelle ils ont droit. Dans ces circonstances, le gouvernement peut retrancher le crédit ; cela ne me fait rien, mais les habitants de l'Île du Prince-Edouard comprendront le degré de justice qu'ils obtiennent du gouvernement de ce pays.

Souris-est—Brise-lames, etc., à Knight's Point..... \$3,700

M. WILSON (Elgin) : Il paraît qu'à cause d'une remarque faite par l'honorable député de Queen (M. Welsh), le gouvernement a cru de son devoir de retrancher un crédit du budget.

Sir JOHN THOMPSON : Je soulève une question d'ordre. L'honorable député discute un crédit dont on a déjà disposé.

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT : La motion dont nous sommes saisis est : "Souris-est, brise-lames, etc., à Knight's Point, \$3,700." Les remarques faites jusqu'à présent par l'honorable député m'ont porté à croire qu'il allait proposer de retrancher cet item.

M. WILSON (Elgin) : Je ne crois pas être obligé de proposer que l'item soit retranché. Le ministre de la justice doit regretter vivement le vote qu'il vient de donner.

Sir JOHN THOMPSON : Je soulève une question d'ordre. L'honorable député commente un débat passé, et il a déjà répudié son intention de proposer un amendement lorsqu'il lui a été permis de faire allusion à un débat passé, sous l'impression qu'il voulait présenter un amendement.

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT : Si l'honorable député veut maintenant présenter une motion, il sera dans l'ordre.

M. WILSON (Elgin) : Je propose que le comité lève sa séance.

S'il est quelque chose qui a dû causer du regret aux partisans du gouvernement, c'est leur conduite en votant pour que le dernier item de \$1,000 fût biffé. Ce montant était jugé nécessaire pour faire des réparations dans la localité, et si, après mûre réflexion, le gouvernement est arrivé à la conclusion que ces dépenses étaient nécessaires, et qu'en raison d'une expression employée par un honorable membre de cette chambre l'item a été retranché, c'est une injustice à l'égard des habitants de l'Île du Prince-Edouard. Pourquoi a-t-on agi ainsi ? C'est parce que l'honorable député de l'Île du Prince-Edouard (M. Welsh) combat le gouvernement. Il ne peut pas y avoir d'autre raison, et le ministre